

COMMUNE DE HAM-sur-HEURE

PLAN : de parcelles cadastrées S⁰⁰ C n° 569^H, 569^K, 569^L

ECHELLE 1.500

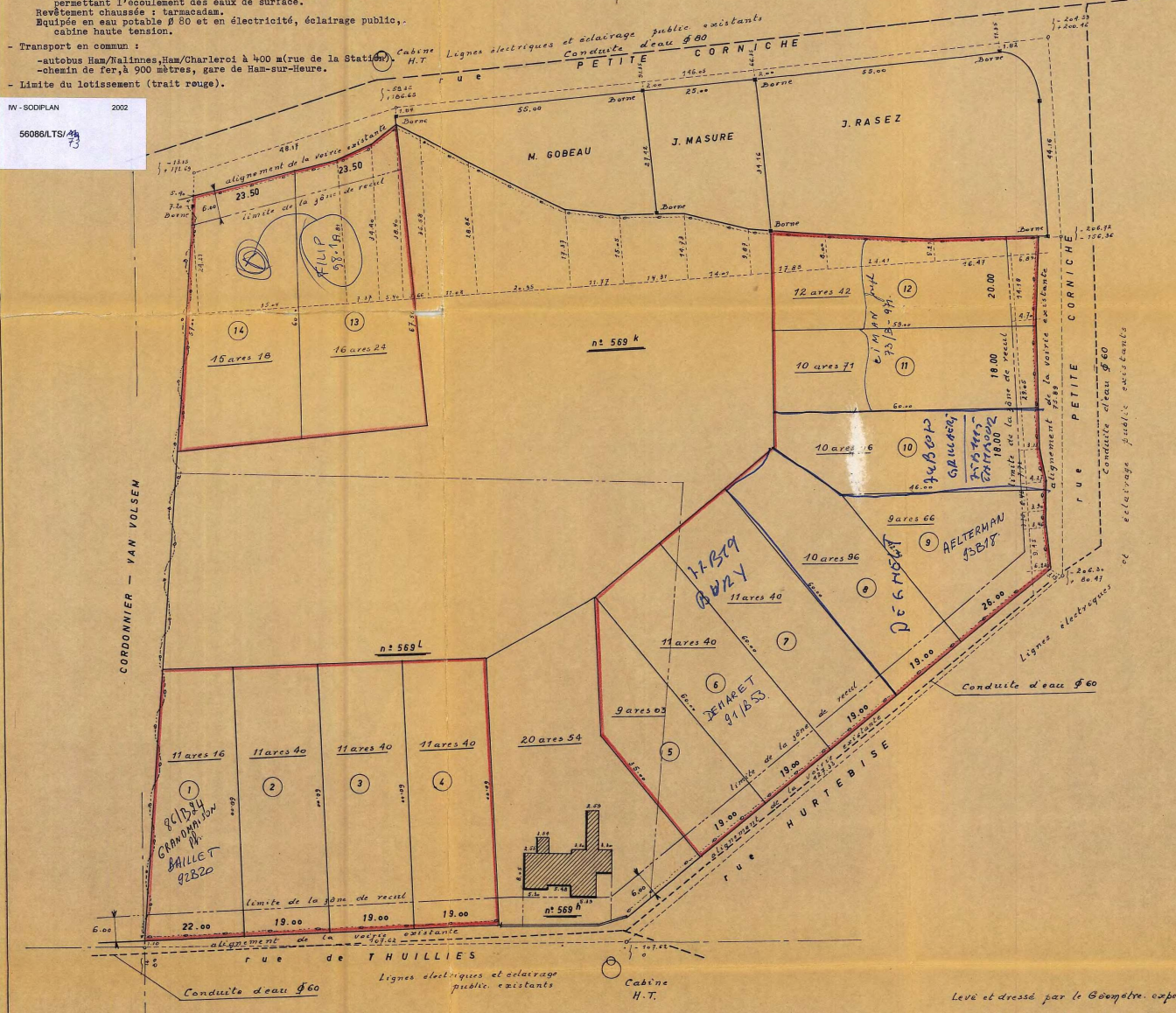
-2-2-1971



Ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire pour la Province de Québec

- rue de Thuillies :
Largeur suivant atlas : 8 m
Largeur de la chaussée : 4 mètres, bordée de fossés permettant l'écoulement des eaux de surface.
Revêtement chaussée : en tarmacadam.
Équipée en eau potable Ø 60 et en électricité, éclairage public, cabine haute tension.
- rue Hurtebise :
Largeur suivant atlas : 7 mètres.
Largeur de la chaussée : 4 mètres, bordée de fossés permettant l'écoulement des eaux de surface.
Revêtement chaussée : enrochement, pierrailles d'appoint, poussier, bordures enterrées 1 m x 0,50 x 0,15.
Équipée en eau potable Ø 60 et Ø 80, en éclairage public, cabine haute tension.
En annexe, se trouve l'engagement du propriétaire de placer une couche de tarmacadam de 5 cm d'épaisseur et de faire placer l'électricité 220 V sur les poteaux existants (en bordure donc des lots 5, 6, 7, 8).
- Petite Corniche :
Largeur suivant tracé : 10 mètres.
Largeur de la chaussée : 6 mètres en ce compris les filets d'eau permettant l'écoulement des eaux de surface.
Revêtement chaussée : tarmacadam.
Équipée en eau potable Ø 80 et en électricité, éclairage public, cabine haute tension.
- Transport en commun :
- autobus Ham/Matimes/Ham/Charleroi à 400 m (rue de la Station)
- chemin de fer à 900 mètres, gare de Ham-sur-Heure.
- Limite du lotissement (trait rouge).

W-SODIPLAN 2002
56086/LTS/143



Levé et dressé par le Géomètre expert soussigné
Ham-sur-Heure, le 20-11-1970

[Signature]

— Axes des coordonnées
— Limites cadastrales
— Limites du lotissement